

FORMATIONS PLANNING 2022

La Fédération Santé Habitat rassemble des établissements nommés Appartement de coordination thérapeutique (ACT), Lit d'accueil médicalisé (LAM) et Lit halte soins santé (LHSS) sur l'ensemble du territoire national.

FÉDÉRATION SANTÉ HABITAT - 6 rue du Chemin Vert - 75011
PARIS / Tél : 01 48 05 55 54 / secretariat@sante-habitat.org /
Siret : 43776264400049 / Enregistrée sous le N° 11754976475

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
Organisme de formation certifié Qualiopi

FSH.



La Fédération Santé Habitat

Elle rassemble des associations gestionnaires d'appartements de coordination thérapeutique (ACT), de lits d'accueil médicalisés (LAM) et lits halte soins santé (LHSS) sur l'ensemble du territoire national métropolitain et ultra-marin. Ces établissements médico-sociaux, composés d'une équipe pluridisciplinaire médico psychosociale, accompagnent, hébergent et soignent les personnes éloignées du système de santé pour leur apporter des solutions visant le retour au droit commun sous la forme d'un parcours coordonné. La Fédération œuvre quotidiennement pour la réduction des inégalités sociales de santé et pour que les organisations adhérentes puissent répondre aux nombreuses sollicitations auxquelles elles doivent faire face. Aussi, la Fédération propose des formations visant l'amélioration continue des pratiques en établissements, leur pilotage et leur management.

Formations au Siège à Paris



Les groupes sont constitués de stagiaires provenant de différentes structures.

Les inscriptions se font sur la rubrique Agenda sur site internet :

<https://www.sante-habitat.org/formations>

Formation en Région



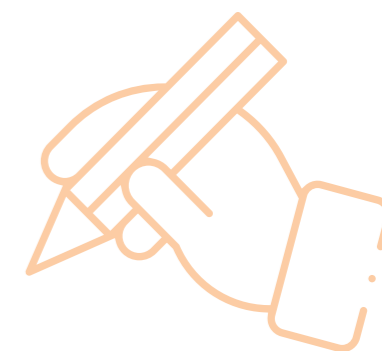
Ces formations se font sur mesure, en fonction des besoins des adhérents de la Région ou sur une thématique proposée sur le catalogue. Cette formule permet le gain de temps et de frais dispensés pour les longs déplacements sur Paris. Contactez la Fédération pour tout renseignement.

Formation sur site



Le groupe est constitué d'une équipe de salariées/résidents/bénévoles (10p minimum) d'une même structure pour une formation du catalogue ou sur mesure. Contactez la Fédération pour tout renseignement.

Certifiée QUALIOPI.



Certification qualité
délivrée au titre de la
catégorie :
« Actions de formation »

A la suite d'un processus d'attribution rigoureux et normé, la Fédération Santé Habitat a obtenu la certification QUALIOPI. La certification porte sur les formations sur site, en région et au siège de la fédération, dispensées aussi bien en présentiel qu'en distanciel.



La certification QUALIOPI, un avantage pour les employeurs et les candidats à la formation permettant de :

- Se rassurer quant au professionnalisme de l'organisme de formation choisi ;
- Prétendre à la prise en charge financière ;
- Pour la salarié, gérer plus facilement et simplement leur parcours professionnel, notamment dans le cadre du CPF ;
- Pour l'employeur, simplifier et guider les démarches de formation pour leurs collaborateurs

Liste de formations proposées

- p. **6** ----- Formation La santé mentale et l'accompagnement en ESMS
- p. **8** ----- Formation Bienveillance et éthique en structure médico-sociale
- p. **10** ----- Formation à l'éducation thérapeutique du patient (niveau 1)
- p. **12** ----- Formation Protection sociale des personnes migrantes et délivrance d'un titre de séjour
- p. **14** ----- Formation Piloter sa procédure budgétaire et tarifaire et réussir son dialogue de gestion – ACT LAM LHSS
- p. **16** ----- Formation RPIB repérage précoce et intervention brève en addictologie – ACT LAM LHSS
- p. **18** ----- Formation CVS et groupes d'expression : améliorer l'investissement de tous sur une meilleure participation des usagers
- p. **20** ----- Formation Nouvelles pratiques en réduction des risques et dommages en ACT, LAM, LHSS
- p. **22** ----- Formation L'analyse financière : au service du développement de son organisation ACT LAM LHSS et autres dispositifs
- p. **24** ----- Formation Accompagnement de fin de vie et l'épreuve du deuil en institution
- p. **26** ----- Formation de base à l'éducation thérapeutique du patient vivant avec une pathologie chronique dans un ACT
- p. **28** ----- Formation Juridique : création, autorisation, coopération et les nouvelles règles applicables aux ACT LAM LHSS
- p. **30** ----- Formation « Initiation à l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs (DPA PC) »
- p. **32** ----- 25^{ème} colloque national de la Fédération
- p. **33** ----- Informations et modalités pratiques

ATTENTION : Le nombre de places pour chaque session étant limité, ne tardez pas à vous inscrire via le formulaire en ligne aux sessions qui vous intéressent

MODALITES ET DÉLAIS D'ACCES : L'accès à ces formations peut être fait à l'initiative de l'employeur, par le salarié avec l'accord de ce dernier ou à l'initiative propre du salarié. Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille du début de la formation et dans la limite des places disponibles.

Formation La santé mentale et l'accompagnement en ESMS ■

#01



Public

Tout public concerné par la thématique



Prerequis

Aucun



Formateur et modalités d'évaluation

M. Julien VION, neuropsychologue, Formassad
Bilan oral et écrit sur les acquis



Durée, Dates et lieu

2 journées- 14 heures **Par visioconférence**
les 10-11 janvier 2022
de 9 :00 à 17 :00



Coût de participation et informations

350 euros net (550 euros pour les non adhérents)
Pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org /
Tél. : 06 33 82 17 52



Objectifs :

- Appréhender les pathologies neuropsychiatriques ;
- Revoir et faire évoluer l'accompagnement de la santé mentale ;
- Intégrer de nouveaux outils d'accompagnement ;
- Développer sa base de connaissance sur le fonctionnement cérébral et ses pathologies ;
- Acquérir les méthodes de communication et de gestion des émotions ;
- Améliorer ses postures, savoir-faire et savoir-être pour favoriser le bien-être de tous.

Formation Bientraitance et éthique en structure médico-sociale ■

#02



Public

Tout public concerné par la thématique



Prerequis

Aucun



Formateur et modalités d'évaluation

M. Pascal CRESSON, Formassad
Bilan oral et écrit sur les acquis



Durée, Dates et lieu

2 journées- 14 heures
les 17-18 novembre 2022
de 9 :00 à 17 :00

Siège de la FSH – 6 rue du
Chemin Vert, 75011 PARIS
- Metro : Bastille - ligne 1 /
Chemin Vert – ligne 8 / Bré-
guet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas – veuillez nous contacter



Coût de participation et informations

400 euros net (600 euros pour les non adhérents) – repas compris
pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org
Tél. : 06 33 82 17 52



Objectifs :

- Situer et comprendre le contexte législatif ;
- Situer l'évolution de la relation professionnel/résident dans ce contexte ;
- Identifier les situations de maltraitance et les conflits éthiques dans les situations d'accompagnement ;
- Développer ses capacités de réflexion éthique ;
- Identifier les repères méthodologiques permettant que la réflexion éthique soit source d'amélioration des pratiques.

Formation à l'éducation thérapeutique du patient ■

#03



Public

Tout professionnel et patient souhaitant exercer des fonctions éducatives auprès des personnes vivant avec une maladie chronique.



Prerequis

Aucun



Formateur et modalités d'évaluation

Mme Anne Lise BENEJEAN, infirmière coordinatrice d'une UTEP - intervenante APSIS

Auto positionnement en début et fin de formation / Quiz de connaissances



Durée, Dates et lieu

6 journées- 42 heures

1^{ère} session : 7-8-9 mars 2022
de 9H30 - 17H30

2^{ème} session : 30-31 mars et 1^{er}
avril 2022 de 9H30 - 17H30

Siège de la FSH - 6 rue du
Chemin Vert, 75011 PARIS
- Metro : Bastille - ligne 1 /
Chemin Vert - ligne 8 / Bré-
guet Sabin - Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas - veuillez nous contacter



Coût de participation et informations

875€ par personne (cout de la formation et prise en charge de 6 repas)
pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier - suely.gentier@sante-habitat.org
Tél. : 06 33 82 17 52



Objectifs :

- Partager une culture, une démarche, une posture, commune de l'ETP ;
- Connaître les grands principes et composantes de l'ETP ;
- Prendre conscience des retentissements d'une maladie chronique chez les personnes et dans leur entourage ;
- Savoir explorer les dimensions du Bilan éducatif partagé pour co-construire un parcours personnalisé avec le patient ;
- Construire et animer des séances éducatives pédagogiques individuelles et collectives.

Formation Protection sociale des personnes migrantes et délivrance d'un titre de séjour ■

#04



Public

Tous les professionnels concernés par la thématique



Prerequis

Aucun



Formateur et modalités d'évaluation

Maître Hafida Abdelli, avocat à Besançon, pratiquant en activité dominante le droit des étrangers

Questionnaire sur les acquis, QCM



Durée, Dates et lieu

3 demi-journées- 12 heures

8-10-11 mars 2022

9H00 – 13H00

par visioconférence



Coût de participation et informations

320 euros net (520 euros pour les non adhérents)

pour toute question supplémentaire, veuillez contacter

Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org

Tél. : 06 33 82 17 52



Objectifs :

■ Se familiariser avec l'accès des étrangers à la protection sociale et la procédure de délivrance d'un titre de séjour pour raison de santé ;

■ Fournir les outils de compréhension nécessaires dans l'accompagnement et dans la constitution des dossiers des étrangers malades ;

■ Pouvoir les orienter vers les administrations et professionnels compétents (préfecture, OFII, médecin, avocat...) dans le traitement de leur dossier.

Formation Piloter sa procédure budgétaire et tarifaire et réussir son dialogue de gestion – ACT LAM LHSS ■

#05



Public

Directeurs généraux, Administrateurs, Directeurs administratifs et financiers, Comptables, Directeurs de l'offre de services, Directeurs d'établissements et services.



Prerequis

Aucun



Formateur et modalités d'évaluation

Mme Maiwenn L'HOSTIS, consultante et formatrice en gestion – secteur social et médico-social

QUIZ



Durée, Dates et lieu

2 demi-journées- 7h
par visioconférence

le 31 mars et le 1er avril 2022 de
9H30 – 13H00



Coût de participation et informations

150 euros net (350 euros pour les non adhérents)
pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org
Tél. : 06 33 82 17 52



Objectifs :

- Être capable de mieux lire et de porter une 1ère analyse des documents comptables et budgétaires ;
- Être capable de se poser les « bonnes questions » et repérer les points de vigilance ;
- Bénéficier de 1ers éléments concrets et faciliter l'exercice du métier ;
- Avoir des 1ères indications pour appréhender et mener un dialogue de gestion.

Formation " RPIB " repérage précoce et intervention brève en addictologie - ACT LAM LHSS ■

#06



Public

Tout public concerné par la thématique



Prerequis

Aucun



Formateur et modalités d'évaluation

M. Franck PONTAT, ingénieur en formation, éducateur spécialisé, chargé de prévention

Questionnaire d'évaluation pré et post formation, évaluation formative pendant la formation



Durée, Dates et lieu

2 journées- 14 heures
Les 7-8 avril 2022 de
9 :00 à 17 :00

Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS / Metro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas – veuillez nous contacter



Coût de participation et informations

300 euros net (500 euros pour les non adhérents) – repas compris pour toute question supplémentaire, veuillez contacter Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org
Tél. : 06 33 82 17 52



Objectifs :

- Sensibiliser aux addictions : représentation, théorie des addictions, parcours du consommateur, apport sur les substances psychoactives ;
- Utiliser les outils du RPIB dans la pratique professionnelle : outil d'évaluation, outil sur l'entretien motivationnel, cycle du changement.
- Développer une culture du repérage : épidémiologie, outil d'évaluation ;

Formation CVS et groupes d'expression : améliorer l'investissement de tous pour une meilleure participation des usagers ■

#07



Public

Membres de CVS ou groupes d'expression, professionnel et usagers



Prerequis

Être en situation d'accompagnement de personnes



Formateur et modalités d'évaluation

Mme Catherine ETIENNE, Consultante
Questionnaire oral et écrit sur les acquis



Durée, Dates et lieu

7 heures
16 juin 2022 de 9 :00
à 17 :30

Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS / Metro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas – veuillez nous contacter



Coût de participation et informations

150 euros net (350 euros pour les non adhérents) - repas compris pour toute question supplémentaire, veuillez contacter Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org
Tél. : 06 33 82 17 52



Objectifs :

L'enjeu de cette formation est de permettre aux professionnels et aux usagers de mieux donner corps ensemble, aux missions dédiées à ces espaces.

Elle se propose de contribuer à :

- S'assurer d'une compréhension partagée des objectifs des différentes instances, comme de la place et du rôle attendu de chacun au sein de celles-ci ;
- Renforcer l'outillage des professionnels pour qu'ils favorisent l'expression des personnes et une dynamique participative au sein des collectifs ;
- Penser ensemble la participation réelle de tous les acteurs professionnels, usagers ayant des intérêts, des niveaux de formation, des savoirs faire et des savoir être différents ;
- Former les usagers pour qu'ils disposent d'outils nécessaires à leur mission de représentants des usagers autant auprès de leurs pairs, que lors des réunions du CVS ou groupes d'expression.

Formation Nouvelles pratiques en réduction des risques et dommages en ACT, LAM, LHSS ■



Public

Tous les professionnels engagés dans une relation d'accompagnement et /ou soin



Prerequis

Être professionnel des ACT, LAM, LHSS et autres établissements médico-sociaux



Formateur et modalités d'évaluation

M. Camille FAUCHET, chef de service CSAPA / M. Maxym GRIMONPREZ, éducateur spécialisé, Oppelia Conseil et Formation - OCF

Questionnaire d'auto-évaluation avant-après



Durée, Dates et lieu

2 journées (14h) lundi 20 et mardi 21 juin 2022 de 9h30 à 17h30 **par visioconférence**



Coût de participation et informations

300 euros net (500 euros pour les non adhérents)
pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org
Tél. : 06 33 82 17 52

#08



Objectifs :

- Aider les professionnels à mieux accompagner, conseiller et orienter les personnes accueillies sur les questions de consommation de substances ;
- Valoriser et partager des avoir-faire nouveaux en matière de Réduction des Risques et des Dommages et restituer ses différentes dimensions en fonction des contextes.
- Permettre au personnel de l'accompagnement d'acquérir un langage commun et une conception partagée de la Réduction des Risques et des Dommages (RdRD) et de sa place dans le résidentiel et en ambulatoire ;

Formation L'analyse financière : au service du développement de son organisation ACT LAM LHSS et autres dispositifs ■

#09



Public

Directeurs généraux, Administrateurs, Directeurs administratifs et financiers, Comptables, Directeurs de l'offre de services, Directeurs d'établissements et des services et toute personne concernée par la thématique



Prerequis

Aucun



Formateur et modalités d'évaluation

Mme Maiwenn L'HOSTIS, consultante et formatrice en gestion – secteur social et médico-social

QCM en fin de formation



Durée, Dates et lieu

1 journée - 7h
Jeudi 23 juin 2022
de 9:00 - 17:00

Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS / Metro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas – veuillez nous contacter



Coût de participation et informations

180 euros net (380 euros pour les non adhérents) - repas compris
pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org
Tél. : 06 33 82 17 52



Objectifs :

- Maîtriser l'analyse financière des ESMS ;
- Développer une vision prospective de la gestion de ses établissements ;
- Appréhender les équilibres financiers ;
- Collecter les informations nécessaires à l'élaboration d'une stratégie financière.

Formation Accompagnement de fin de vie et l'épreuve du deuil en institution ■



Public

Travailleurs sociaux, IDE, Psychologues... tout professionnel d'un établissement médico-social



Prerequis

Aucun



Formateur et modalités d'évaluation

Mme Sophie PETRICH, IDE - consultante, Formassad
Bilan oral et écrit sur les acquis



Durée, Dates et lieu

2 journées- 14 heures
les 8-9 septembre 2022
de 9 :00 à 17 :00

Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS / Metro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas – veuillez nous contacter



Coût de participation et informations

400 euros net (600 euros pour les non adhérents) - repas compris
pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org
Tél. : 06 33 82 17 52

#10



Objectifs :

- Identifier et répondre de façon adaptée aux différents besoins des patients et de la famille en ayant des comportements correspondants ;
- Être en mesure de prévenir et d'entourer la famille dans les meilleures conditions après le décès ;
- Mieux gérer les situations de deuil tant au cours de la maladie qu'au moment du décès ;
- Pouvoir exprimer, puis analyser ses propres réactions vis-à-vis du résident et de l'équipe.
- Préparer le défunt au moment de sa mort, selon ses croyances ;

Formation de base à l'éducation thérapeutique du patient vivant avec une pathologie chronique dans un ACT ■

#11



Public

Professionnels des ACT LAM LHSS



Prerequis

Aucun



Formateur et modalités d'évaluation

M. David-Romain BERTHOLON,
consultant formateur - EmPatient

QUIZ



Durée, Dates et lieu

6 journées- 42 heures

1ère session : 12-13-14 septembre
2022 de 9H30 – 17H30

2ème session : 12-13-14 octobre
2022 de 9H30 – 17H30

Siège de la FSH – 6 rue
du Chemin Vert, 75011
PARIS / Metro : Bastille
- ligne 1 / Chemin Vert –
ligne 8 / Bréguet Sabin
- Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas – veuillez nous contacter



Coût de participation et informations

875€ par personne (cout de la formation et prise en charge de 6 repas)
pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org
Tél. : 06 33 82 17 52



Objectifs :

Formation axée sur le renforcement et l'acquisition de compétences des participants

■ Compétences pédagogiques (réalisation diagnostic éducatif, animation de séances individuelles ou collectives d'ETP, évaluation des compétences du patient et des éducateurs, évaluation du programme) ;

■ Compétences organisationnelles (implication dans l'équipe projet, tenue du dossier éducatif et recueil d'activités, coordination avec les différents acteurs) ;

■ Compétences relationnelles (relation de confiance, techniques d'entretien centrées sur le patient).

Formation Juridique : création, autorisation, coopération et les nouvelles règles applicables aux ACT LAM LHSS ■

#12



Public

Directeurs généraux, Administrateurs, Directeurs administratifs et financiers, Comptables, Directeurs de l'offre de services, Directeurs d'établissements et services et toute personne concernée par la thématique



Prerequis

Aucun



Formateur et modalités d'évaluation

M. Arnaud Vinsonneau, juriste en droit de l'action sociale et médico-sociale, formateur, consultant

QUIZ



Durée, Dates et lieu

2 demi-journées- 8h : les 19-20 septembre 2022 de 9h00 à 13h00 **par visioconférence**



Coût de participation et informations

150 euros (350 euros pour les non adhérents)
pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org
Tél. : 06 33 82 17 52



Objectifs :

■ S'approprier les évolutions récentes dans la législation, la réglementation et la jurisprudence s'agissant des règles de création, de contractualisation et de tarification, de coopération et de contrôle et de fermeture des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Formation " Initiation à l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs (DPA PC) "

#13



Public

Professionnels de terrain et d'encadrement, administrateurs, personnes accompagnées



Prerequis

Être en situation d'accompagnement de personnes



Formateur et modalités d'évaluation

Mme Catherine ETIENNE, Consultante
Questionnaire oral et écrit sur les acquis



Durée, Dates et lieu

4 journées- 28 heures
Session 1 - les 20 et 21 octobre 2022 / Session 2 - les 8 et 9 décembre 2022 de 9 :00 à 17 :30

Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS / Metro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas – veuillez nous contacter



Coût de participation et informations

550 euros net (750 euros pour les non adhérents) – repas compris pour toute question supplémentaire, veuillez contacter Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org
Tél. : 06 33 82 17 52



Objectifs :

- Apprendre à utiliser les 4 axes de l'approche DPA à partir d'un travail sur des situations précises, vécues comme générant un sentiment d'impuissance chez les travailleurs sociaux participants à la formation ;
- S'entraîner au questionnement spécifique à l'approche pour être capable de l'utiliser dans toutes les situations de blocage de l'accompagnement ;
- Modifier sa posture professionnelle pour intégrer davantage les personnes accompagnées dans une négociation : savoir faire le « pas de côté » qui permet de dégager des marges de manœuvre en intégrant davantage la personne accompagnée comme actrice.

02
03
JUIN
2022

POUVOIR D'AGIR DANS LE SECTEUR MÉDICO SOCIAL

📍 EPINAL

CENTRE DES CONGRÈS
7 AVENUE DE SAINT-DIÉ
88000 EPINAL



25^e
colloque
national
Fédération
santé habitat



Le programme et les modalités d'inscription seront communiqués sur le site de la Fédération.



Informations et modalités pratiques

Les programmes détaillés des formations proposées sur ce document sont disponibles sur le site de la FSH : <https://www.sante-habitat.org/formations>

Les formations nationales en présentiel se déroulent au siège de la FSH,
6 rue du Chemin Vert, 75011 – Paris
Métro : Bastille – ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas – veuillez nous contacter :

■ **Référente administratif et pédagogique :**

Suely Gentier (suely.gentier@sante-habitat.org – 06 33 82 17 52)

■ **Référente formations :**

Pascale Neveu, administratrice de la Fédération Santé Habitat
(secretariat@sante-habitat.org – 01 48 05 55 54)

■ **Référente Handicap :**

Bérangère Grisoni (berangere.grisoni@sante-habitat.org – 06 60 06 07 93)



Modalités d'inscription :

- Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée ;
- Les inscriptions sont validées après la réception du règlement ou de la signature de la convention de formation ;
- En cas de désistement (sans justificatif médical) moins de 15 jours avant le début de la formation : 100% des frais seront retenus ;
- La FSH peut être amenée à annuler une formation. Le stagiaire en sera informé au minimum deux semaines avant la date prévue. Le remboursement total des frais d'inscription sera alors effectué ;
- Une attestation de présence, ainsi qu'un questionnaire d'évaluation sont remis à la fin de chaque session ;
- La FSH peut programmer de nouvelles sessions de formations en cours d'année ;
- La programmation et les modalités d'inscription, ainsi que le livret d'accueil du stagiaire sont disponibles sur la rubrique « Formation » du site internet de la Fédération : <https://www.sante-habitat.org/formations>

Le nombre de places pour chaque session étant limité,
ne tardez pas à vous inscrire via le formulaire en ligne aux sessions qui vous intéressent